

RÉUNION PUBLIQUE N°1

9 DÉCEMBRE 2022



Commune de Treffort

484 rue Principale
38650 Treffort
Tél : 04.76.34.05.68
Mail : mairie.treffort38@wanadoo.fr



SARL ALPICITE

05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr

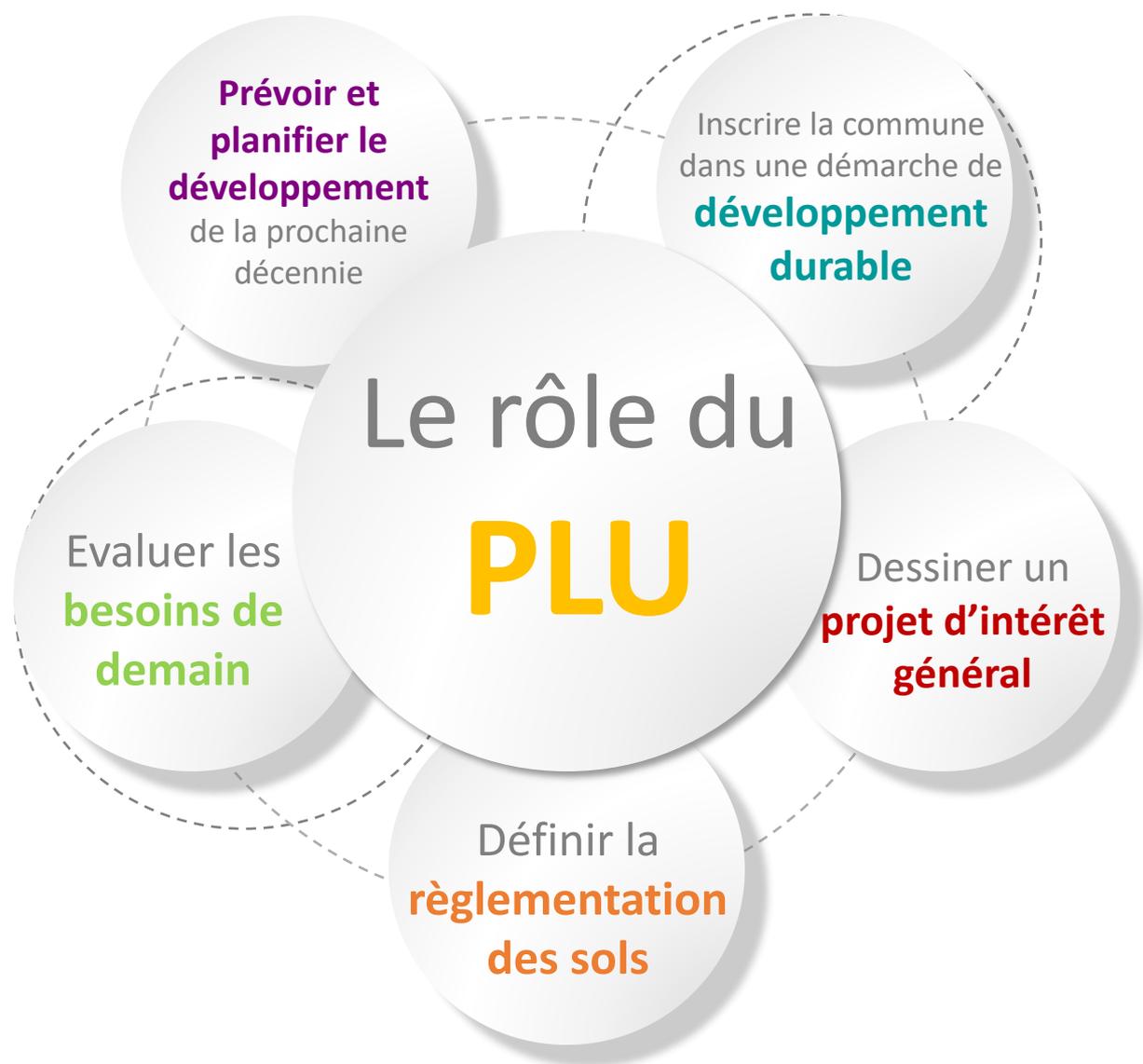
SOMMAIRE



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 3/ LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

1-LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

/// Le rôle du PLU

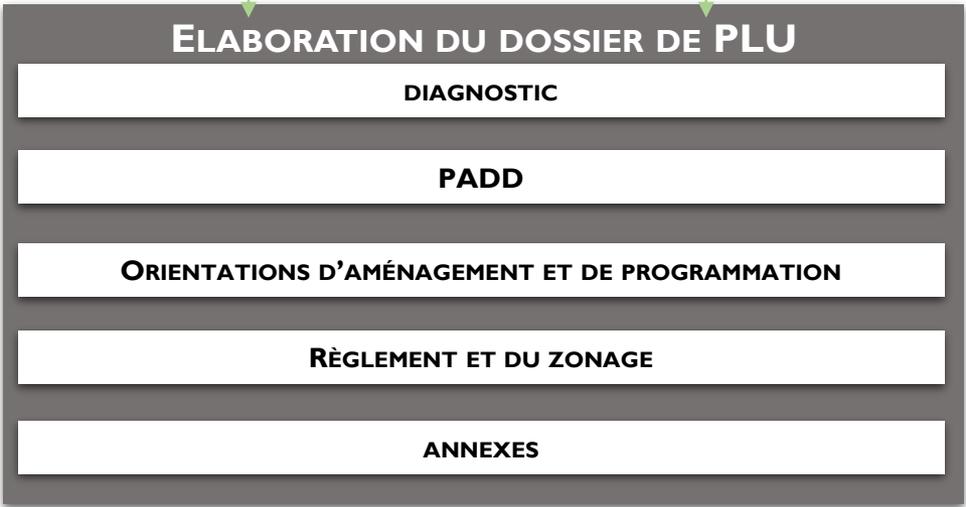


1-LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE

DÉLIBÉRATION DU 14 AVRIL 2022 DU CONSEIL MUNICIPAL QUI PRESCRIT L'ÉLABORATION DU PLU
Mentionnant les motifs et définissant les modalités de la concertation

Notification au Préfet –
transmission du porter à
connaissance (PAC)

Notification aux
personnes publiques
associées



Concertation
avec la
population

Concertation
avec les
Personnes
Publiques
Associées

1-LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



Une évolution législative pour diminuer l'artificialisation des sols

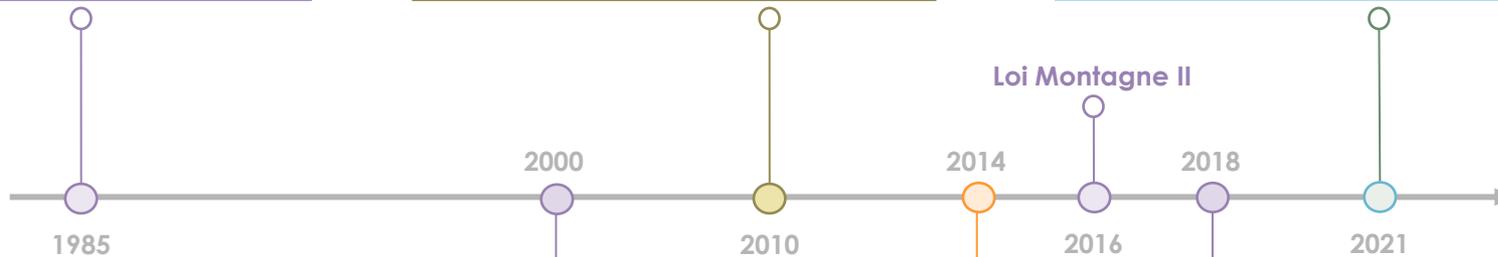
En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année (soit 2,7% à 4,1% de la superficie de l'Isère). Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population.

Loi Climat et résilience

- Objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050
- Impose, à l'échelle nationale un rythme de l'artificialisation des sols dans les 10 années suivant la présente loi, qui soit inférieur à la moitié de celle observée sur les 10 années précédant cette date

Loi Montagne
Développement et protection des zones de montagne

Loi Grenelle II
Limitation et évaluation de la consommation d'espaces sur 10 ans



Loi SRU
Passage du POS au PLU
Passage des SDAU aux SCoT

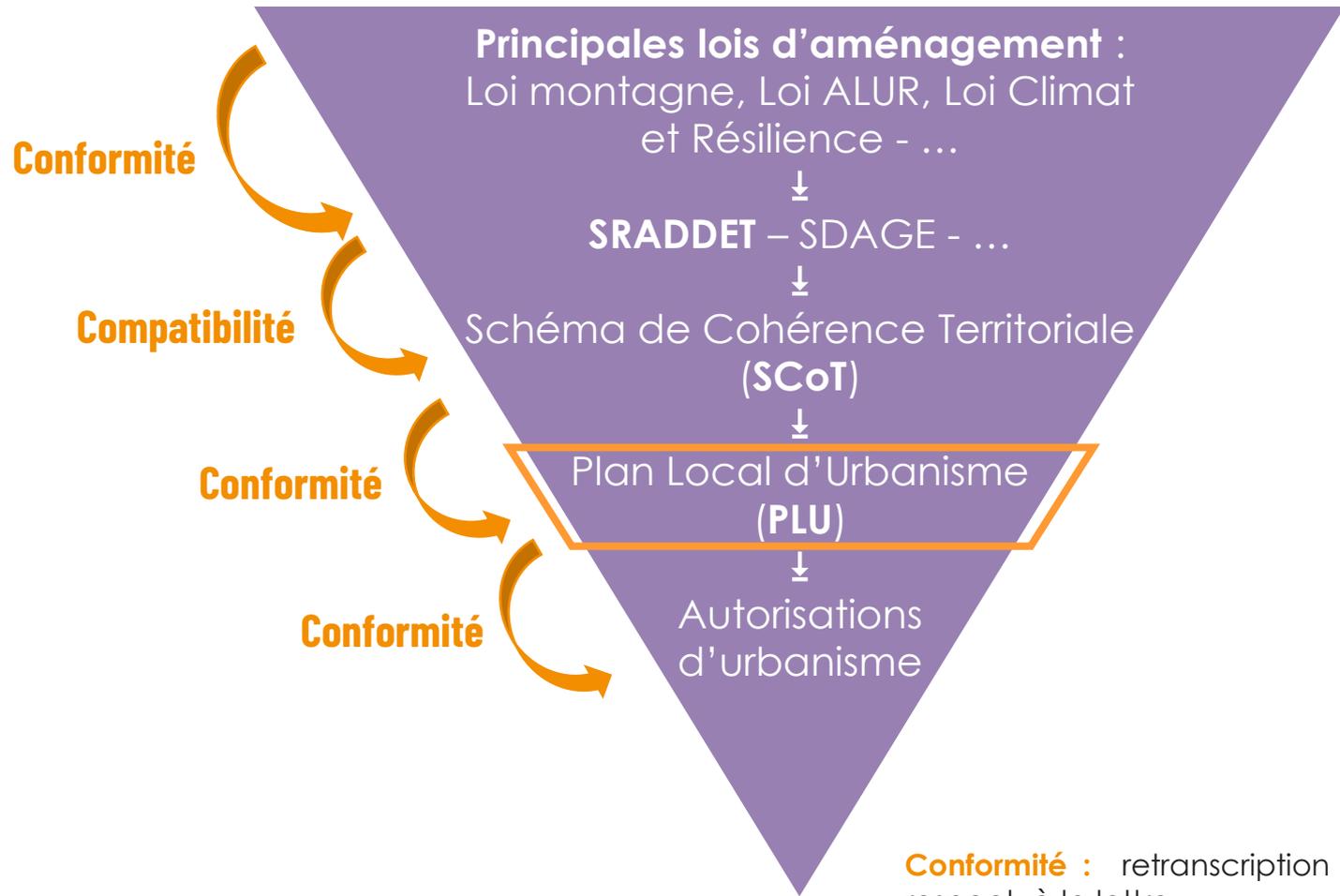
Loi ELAN
Inscrit la lutte contre l'étalement urbain

Loi ALUR

- Production d'une analyse de capacités de densification du tissu urbain
- Limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles
- Obligation de fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain

1 - LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

/// Le cadre réglementaire



Conformité : retranscription à l'identique de la règle – respect à la lettre

Compatibilité : respecter l'esprit de la règle

SOMMAIRE



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
- **2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION**
- 3/ LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

2- LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2022 définit les objectifs suivants :

- Pérenniser l'accueil de familles sur la commune
- Maintenir la vitalité communale et renforcer son dynamisme
- Accueillir de nouveaux habitants notamment des jeunes ménages
- Anticiper spatialement le développement du village
- Poursuivre le développement de l'activité touristique, principale activité économique de la commune tout en prenant en compte l'activité agricole et forestière pour leur rôle économique et d'entretien des paysages
- Diversifier l'offre touristique à travers une montée en gamme des structures existantes et nouvelles



2- LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2022 définit les objectifs suivants :



- Prévoir le logement des saisonniers
- Poursuivre l'aménagement du lac et de ses abords
- Engager une stratégie d'aménagement touristique
- Aménager le centre-village pour en faire un pôle fédérateur pour les habitants
- Encourager la qualité architecturale des constructions et des réhabilitations dans les caractéristiques du Trièves
- Favoriser les mobilités douces et les connexions entre les multiples hameaux et polarités

2- LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération du conseil municipal en date du 14 avril définit les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition en mairie d'un **registre de concertation**
- Organisation d'un minimum de **3 réunions publiques** :
 - Une première au début de la procédure pour présenter le cadre réglementaire
 - Une seconde au stade du PADD
 - Une troisième pour présenter le projet de PLU en vue de son arrêt
- **Information régulière** de la population sur l'avancée du projet de PLU
- **Exposition évolutive** composée d'au moins **3 panneaux**
- Réalisation d'un **atelier participatif**
- **Questionnaire en ligne** à destination des habitants à la phase diagnostic pour alimenter le document d'urbanisme
- Réalisation d'une **Balade urbaine**



SOMMAIRE



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU PLU ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- **3/ LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE**



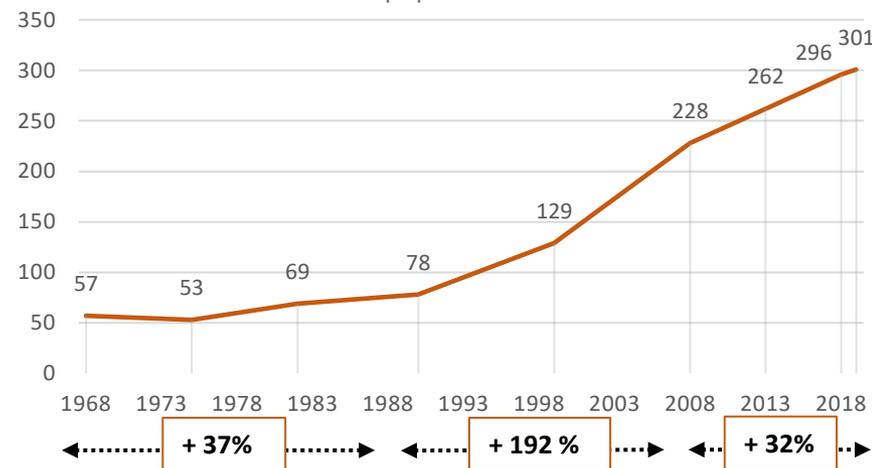
3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Une croissance démographique continue témoignant de l'attractivité de la commune

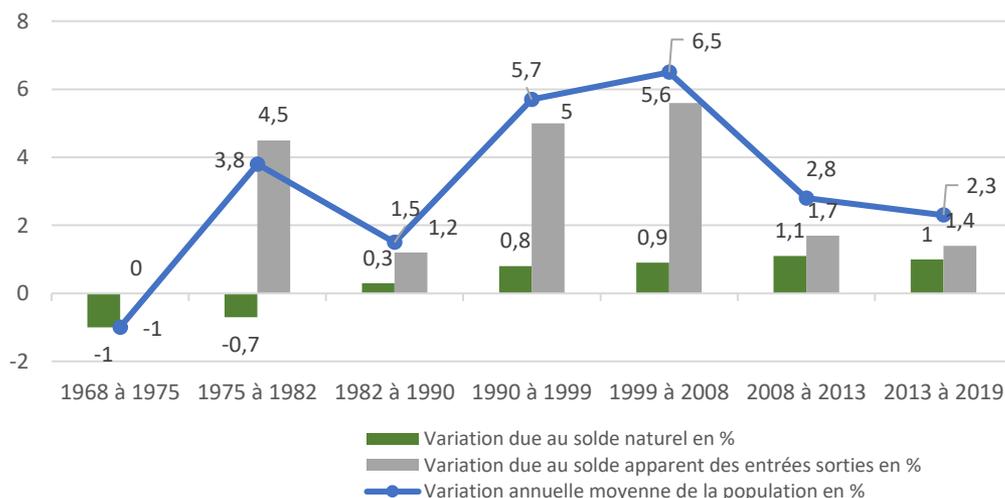
- Depuis les années **1970**, la population communale a plus que **quadruplé**
- L'évolution démographique est corrélée :
 - L'ouverture de **l'autoroute A51** en 1999 reliant Claix et Saint-Martin de la Cluze et son prolongement jusqu'au col de Fau en 2007
 - Au phénomène de **périurbanisation** tardif de la commune permettant de relier Treffort **aux pôles urbains d'envergure** et de **bassins d'emplois**

Évolution de la population entre 1968 et 2018



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2019 exploitations principales

Variation annuelle moyenne de la population de Treffort en %



Une croissance démographique dépendante de l'attractivité de la commune

- **Les variations démographiques sont impulsées par l'attractivité communale** ; le solde naturel impacte peu les évolutions
- Treffort connaît cependant **une baisse de son attractivité depuis les années 2000**, toutefois, la variation annuelle reste très importante

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2019 exploitations principales



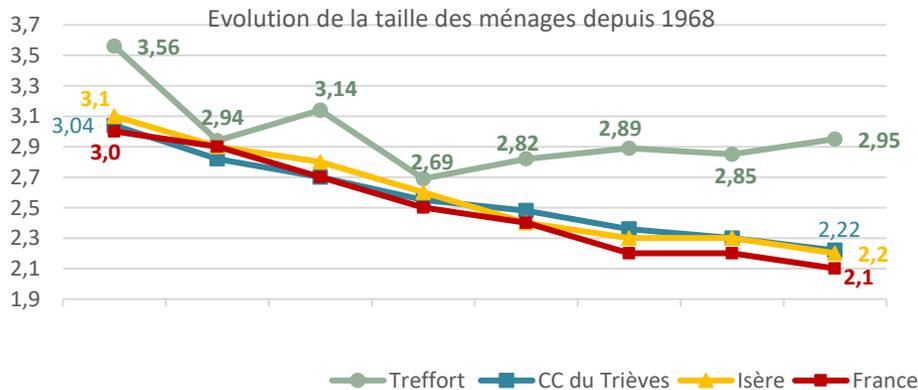
3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Une population jeune et équilibrée

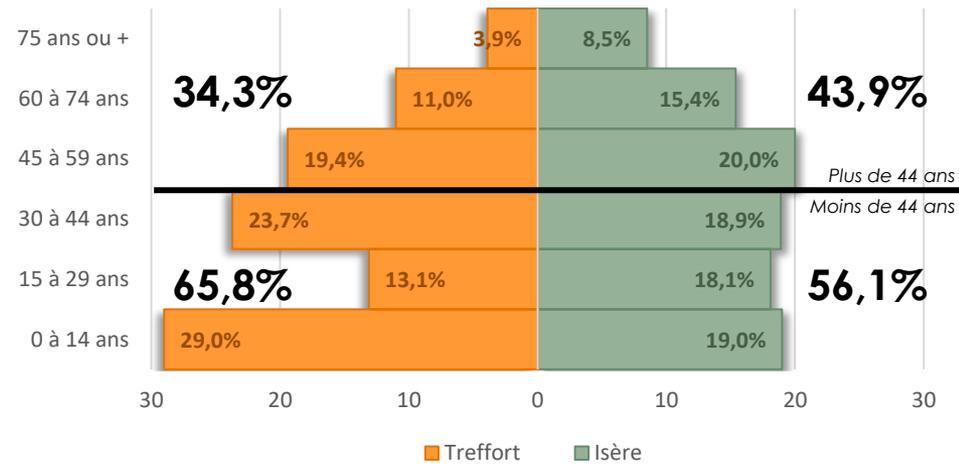
- 65,8% de la population **a moins de 44 ans** :
 - Les couples** en âge d'avoir des enfants (30-44 ans) ont quitté le territoire (-5,6% entre 2008 et 2019)
 - Un **début de vieillissement** de la population (+2,3% des 60-74 ans), mais une part qui reste faible par rapport au département
 - La **taille des ménages est en augmentation** depuis les années 90 à Treffort. un phénomène opposé aux dynamiques intercommunales, départementales, et nationales

→ La commune de Treffort accueille des ménages de grande taille, des familles avec enfants



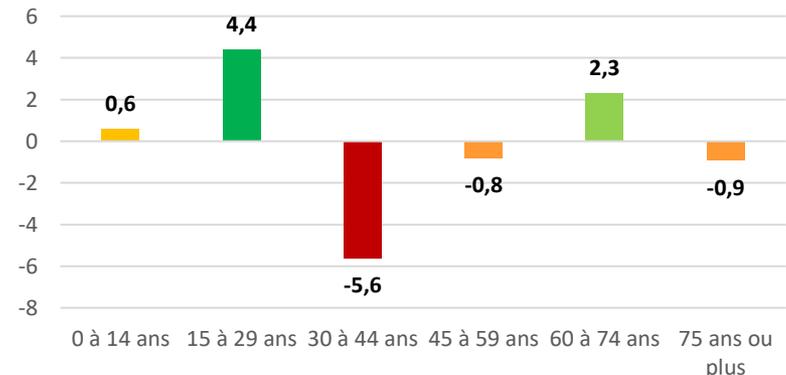
Sources : Insee, RP1968 au RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

Comparaison de la pyramide des âges en 2019



Sources : Insee, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

Evolution de la population par tranche d'âge entre 2008 et 2019 à Treffort

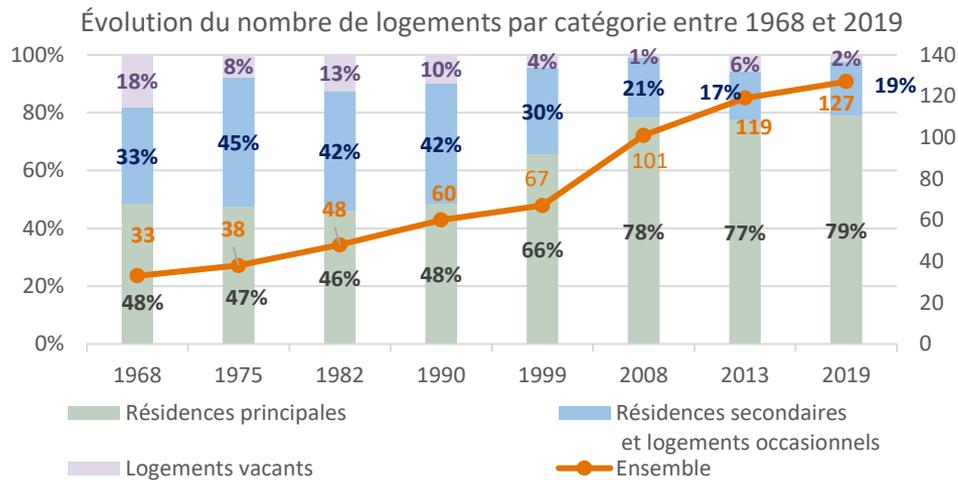


Sources : Insee, RP2008 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022



3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

LE PARC DE LOGEMENTS



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2019 exploitations principales

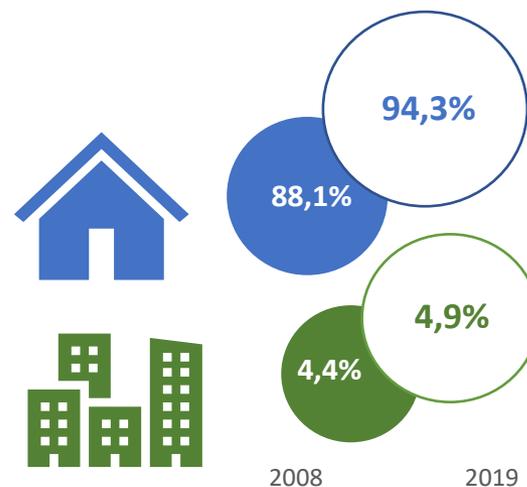
Un parc de logements dominé par les maisons individuelles, caractéristique des communes rurales

- A Treffort, le **modèle de logements dominant** est celui de la **maison individuelle**, comme sur les communes voisines (+90% de maisons), s'expliquant par la recherche d'un cadre de vie rural

Une évolution continue et dynamique de la construction de logements abritant principalement des familles

- Depuis 1968, la commune a connu une nette **augmentation de son parc de logements**, d'abord, grâce à la **construction du barrage** (années 50) puis, à son **désenclavement autoroutier** en (1999)
- La production s'est axée sur les **résidences principales**, Treffort s'est affirmé en tant que **commune de résidence** plutôt que comme commune touristique

Type de logements présent à Treffort en 2019



Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022

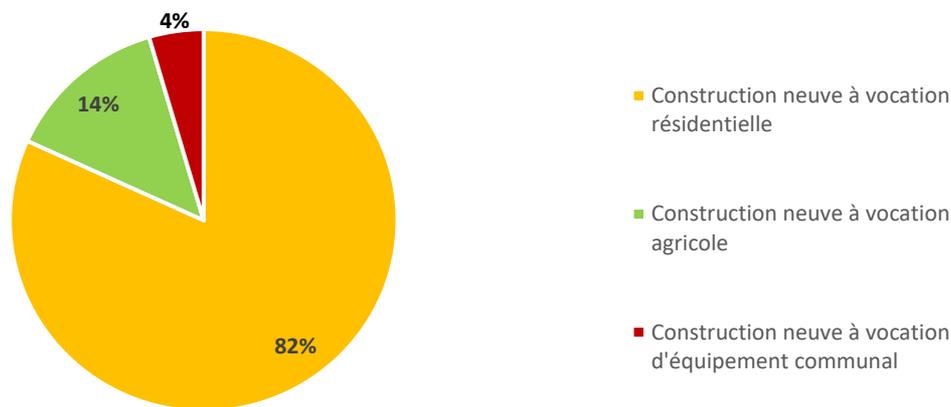
3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS SUR 10 ANS (AOÛT 2011 – 2021)

L'analyse de la consommation d'espace se base sur la consommation entre 2011 et 2021 à la parcelle. Durant cette période, 22 permis de construire pour de nouvelles constructions ont été déposés dont une majorité d'entre eux pour la réalisation de logements

- Une **densité** par logement **peu élevé** : 1 053 m² par logement soit un peu plus de 9 logements par hectare
- Un type de logement unique (habitat individuel pur)
- Une **faible consommation** d'espace en 10 ans (2ha).

Permis accordés pour la réalisation de nouvelles constructions entre 2011 et 2021



Source : données communales

Analyse de la consommation d'espace entre aout 2011 et aout 2021

	Nbr PC	Surface m ²	Surface en ha	Nbre lgt	Densité moyenne	Logement/ha
Logement individuel	17	17 908	1,79	17	1 053 m ² /lgt	9,5 lgt/ha
Equipement public	1	1 870	0,19			
Total	18	19 778	1,98	17		

Source : données communales



3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

SCoT - LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

CE QUE DIT LE SCoT ...

→ Approuvé depuis le 21 décembre 2012



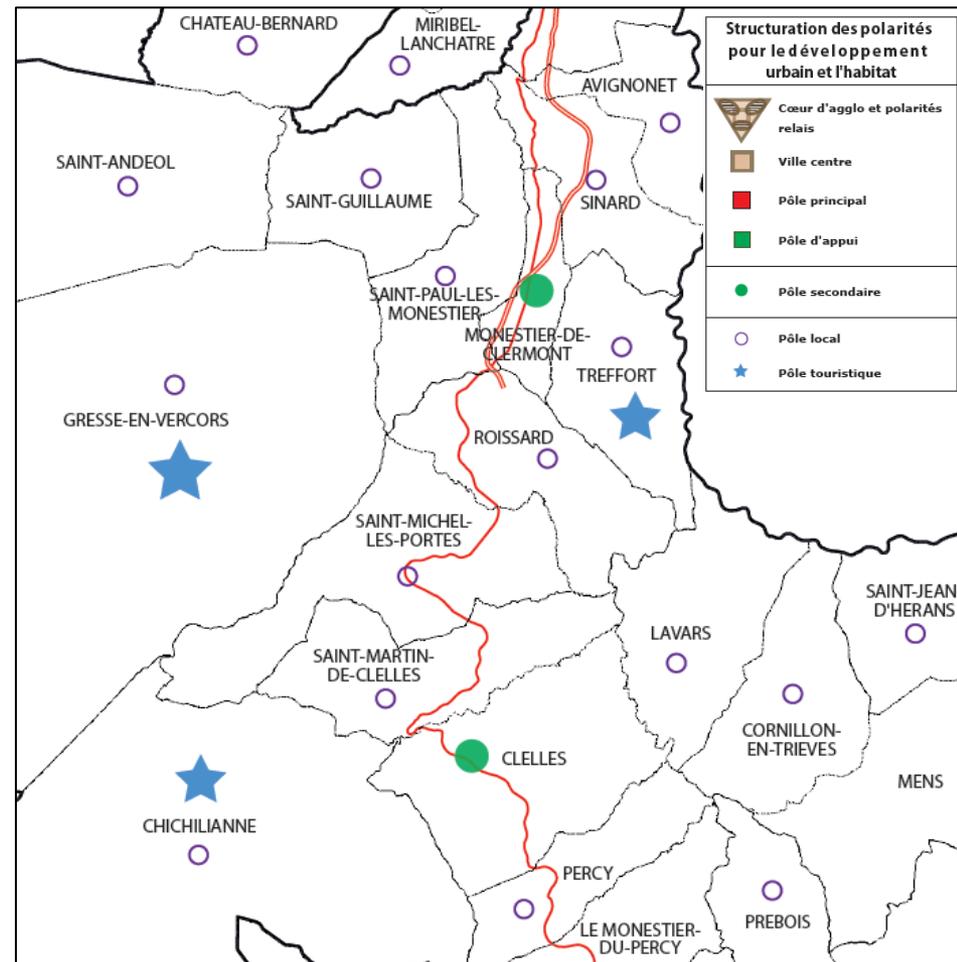
Treffort est identifié comme pôle local dont les objectifs sont les suivants :

- Produire 13 logements entre 2013 et 2021
- Diversifier les formes urbaines avec 30% d'autres formes d'habitat
- Atteindre une densité de 17 lgts/ha

CE QUI S'EST PASSÉ SUR LA COMMUNE DEPUIS L'APPROBATION DU SCoT

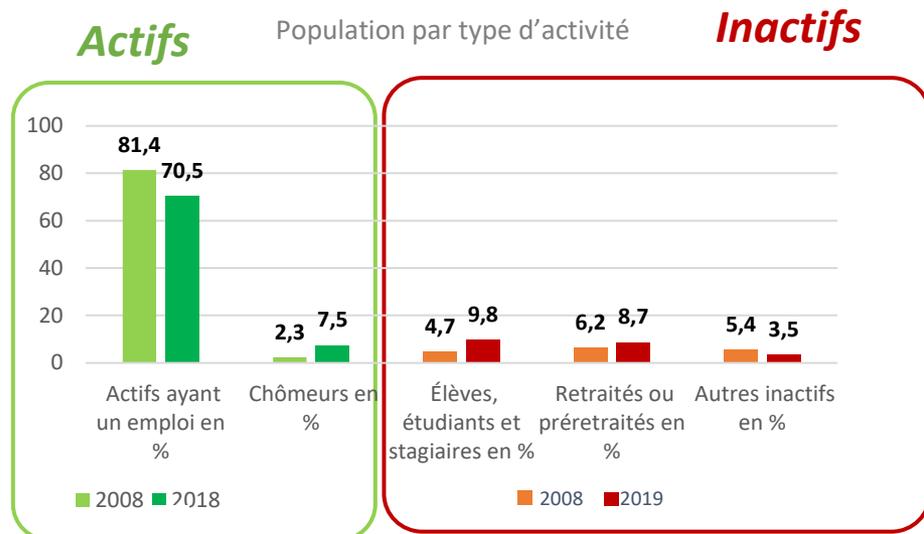
Depuis l'approbation du SCoT :

- 16 logements ont été construits
- 100% des logements construits sont de l'habitat individuel
- La densité observée est de 9 lgt/ha



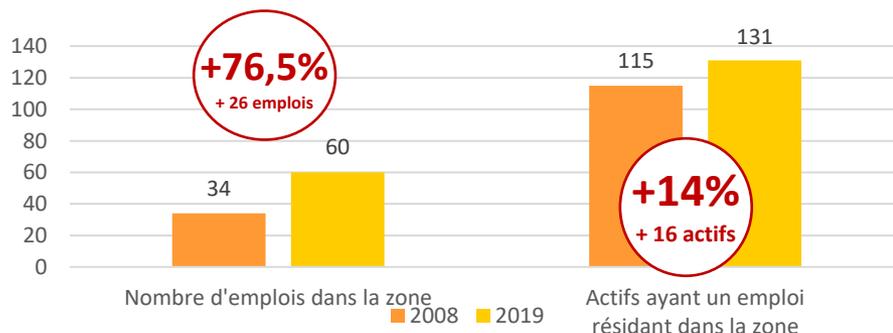
3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

L'EMPLOIS



Sources : Insee, RP2008 et RP2019 exploitations principales, géographie au 01/11/2022.

Evolution du nombre d'emplois et d'actifs ayant un emploi dans la zone entre 2008 et 2018



Sources : Insee, RP2008 et RP2019 exploitations principales, géographie au 01/11/2022.

Une faible concentration de l'emploi qui confirme le caractère résidentiel de la commune

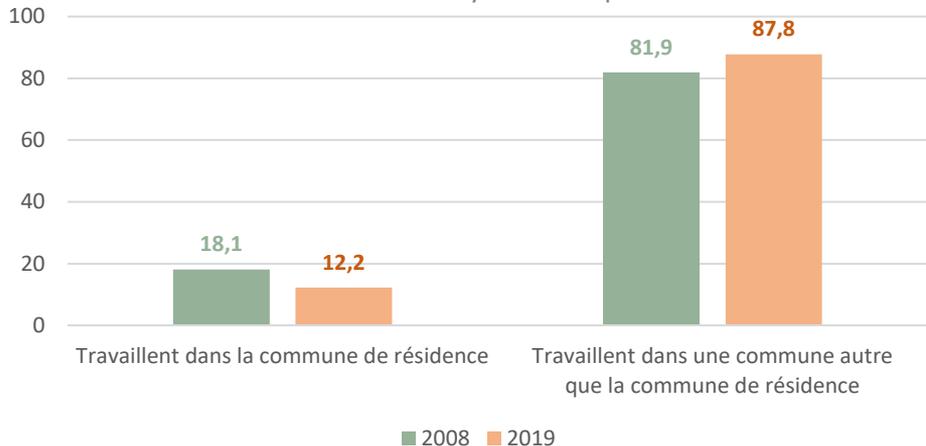
- Une part importante d'actifs, légèrement en baisse entre 2008 et 2019
- Une économie locale qui se conforte entre 2008 et 2019 avec :
 - + 76,5% d'emplois dans la zone
 - Une augmentation des actifs ayant un emploi résidant dans la zone (+14%)
- L'offre d'emploi dans la zone ne permet pas de satisfaire l'ensemble des besoins de la population active communale : elle couvre seulement 46% des besoins
- Un **indicateur de concentration d'emploi faible**, mais en progression (46)

→ La commune de Treffort offre peu d'emplois mais est en nette augmentation : la population est dépendante d'autres bassins d'emplois.

3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

L'EMPLOI ET LES TRANSPORTS

Evolution du lieu de travail des actifs ayant un emploi et résidant dans la zone



Sources : Insee, RP2008 et RP2019 exploitations principales, géographie au 01/11/2022.

Une commune résidentielle avec une faible territorialisation de l'emploi

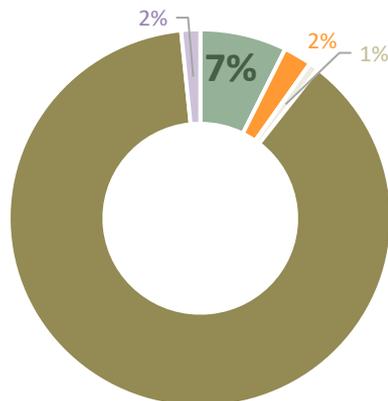
- **Seulement 1 habitant sur 10** a un emploi au sein de la commune en 2019
- La faible concentration de l'emploi et la forte proportion d'habitants travaillant dans une autre commune génère de **nombreux déplacements domicile-travail**, prioritairement **réalisés en voiture** (88% des déplacements) :
 - Une tendance qui s'inscrit à l'échelle intercommunale et départementale : **77,8% des trajets** domicile-travail sont effectués en **voiture** dans la communauté de communes du Trièves et 74,5% pour le département de l'Isère ;
 - Cela traduit une faible offre de transports en commun entre la commune et les pôles d'emplois.

Part des moyens de transports utilisés pour les déplacements domicile/travail

- Pas de déplacement
- Marche à pied (ou rollers, patinette)
- Deux-roues motorisé
- Voiture, camion ou fourgonnette
- Transports en commun



88%
utilisent la
voiture



Sources : Insee, RP2019 exploitations principales, géographie au 01/11/2022.



3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

L'ACTIVITÉ AGRICOLE

D'après le Registre Parcellaire Graphique de 2019, les surfaces agricoles occupent **403,8 hectares** à Treffort soit **32% du territoire communal**.

- Les agriculteurs ont identifié **les terres à fortes valeurs** autour du **bourg de Treffort** et à proximité de **Garcinière**
- Des **secteurs à problème** ont été identifiés **aux abords du lacs** pendant la **saison estivale**, du fait de la cohabitation des activités agricoles et touristiques
- **Projet d'implantation** de **2 jeunes agriculteurs** dans un futur proche, et de nouveaux bâtiments agricoles au sud et au nord du bourg de Treffort ainsi qu'à Garcinière



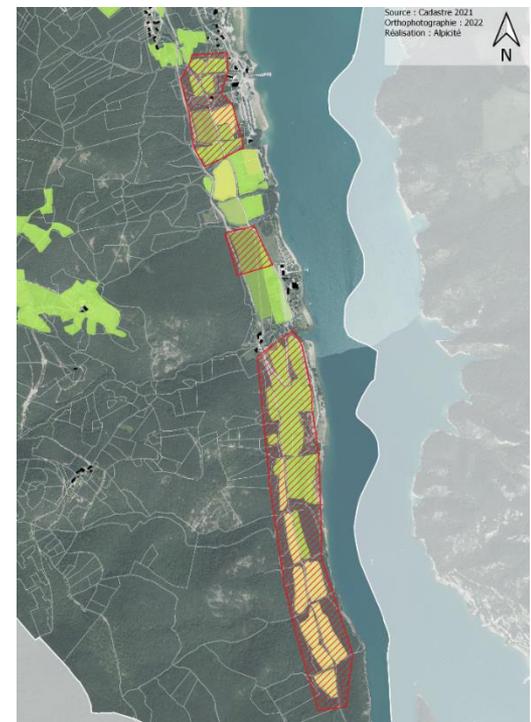
- Bâtiments Agriculteurs**
- élevage
 - Projet d'implantation de nouveaux bâtiments agricoles
 - Stockage
 - Projet d'implantation de nouveaux bâtiments agricoles
 - Terres à forte valeur
 - Parcours
 - Secteur à problème
- RPG**
- Blé tendre
 - Maïs grain et ensilage
 - Orge
 - Autres céréales
 - Colza
 - Fourrage
 - Estives et landes
 - Prairies permanentes
 - Prairies temporaires
 - Légumes ou fleurs

Faiblesses de l'activité agricole sur Treffort :

- Fréquentation touristique
- Pression foncière
- Terres de Tirailère (accès difficile)
- Prédateurs
- Topographie importante rendant les terres non mécanisables

Atouts de l'activité agricole sur Treffort :

- Le regroupement des bâtiments agricole hors du village
- Entretien de l'espace et du paysage
- Prévention des risques
- Présence de l'eau
- Production bio
- Fréquentation touristique
- Bonne entente entre les agriculteurs





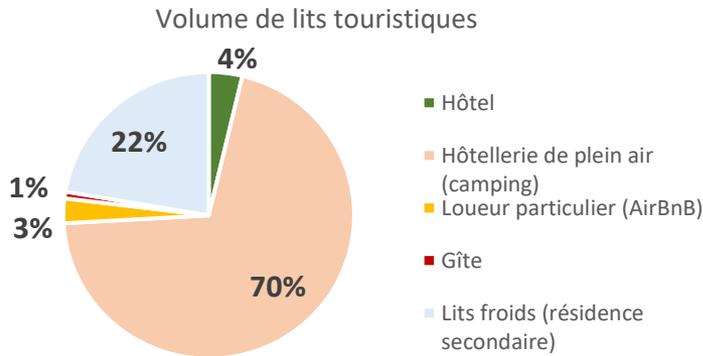
3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

■ Hébergements

Une attractivité touristique liée au Lac et activités de pleine nature

Une capacité d'accueil touristique d'environ **537 lits touristiques**, répartis comme suit :



Hébergements marchands :

- 1 Hôtel
- 2 Campings
- 3 Loueurs particuliers
- 1 Gîte



25% de lits diffus

75% de lits professionnels

Projets :

2 Nouveaux hébergements touristiques (loueurs particuliers, AirBnB, ouverture en 2022)

→ Des hébergements majoritairement professionnels

■ Fréquentation

L'Office de tourisme constate une augmentation de 15 à 20% de la fréquentation des principaux hébergements (hôtel et camping) été 2022 vs été 2021

Une structure de lits performante :

Un fort taux de lits professionnels

Une structure de lits étriquée:

- Une offre de restauration insuffisante au regard de la demande
- Omniprésence de l'hôtellerie de plein air;
- Une gamme homogène: une majorité d'hébergements 3 étoiles
- Une ouverture exclusivement estivale: avril à Octobre





3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

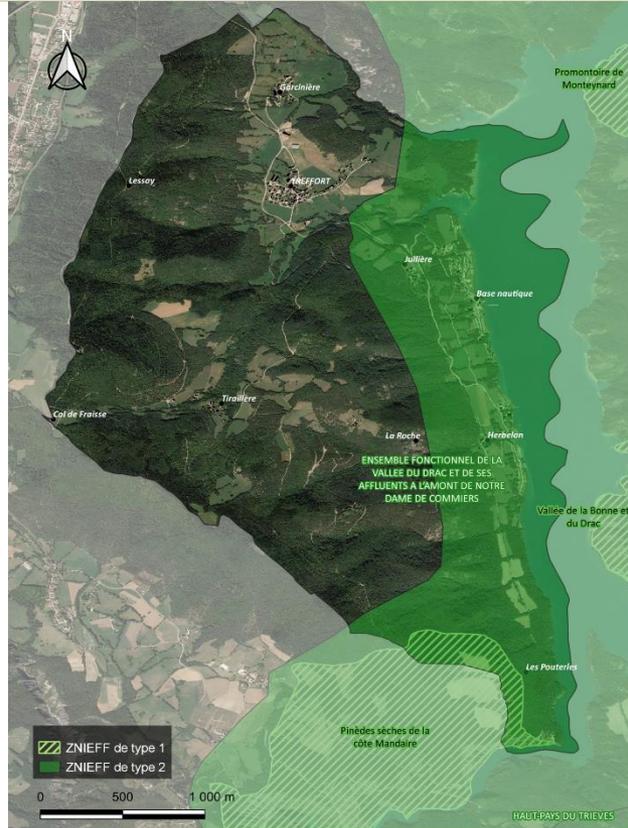
L'ANALYSE ÉCOLOGIQUE

- **1 ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1 :**
 - Pinèdes sèches de la côte Mandaire, situé à l'extrême sud de la commune



- **1 ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 2 :**

- S'articule autour de la haute vallée de Drac et de ses affluents
- Ensemble fonctionnel de la vallée du Drac et de ses affluents à l'amont de Notre-Dame-de-Commiers



Localisation des ZNIEFF
Commune de Treffort

Réalisation : C. Lassalle - Juillet 2022
Sources : DREAL Rhône-Alpes/ Fond ortho Google

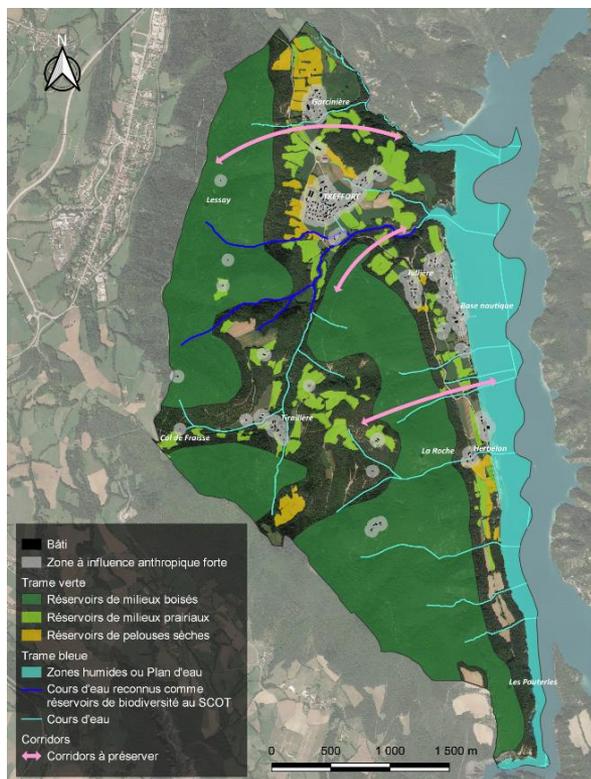
- **Aucune zone humide** naturelle de plus d'1 hectare identifiée à l'inventaire départemental des zones humides
- Une zone humide est recensée (0,8ha), sur les prairies, en bordures nord de la commune, Zone humide des Garcinières ;
- Quelques cours d'eau traversent la commune
- Présence du Drac en limite communale est dont le lac de Monteynard-Avignonnet au sud.



3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

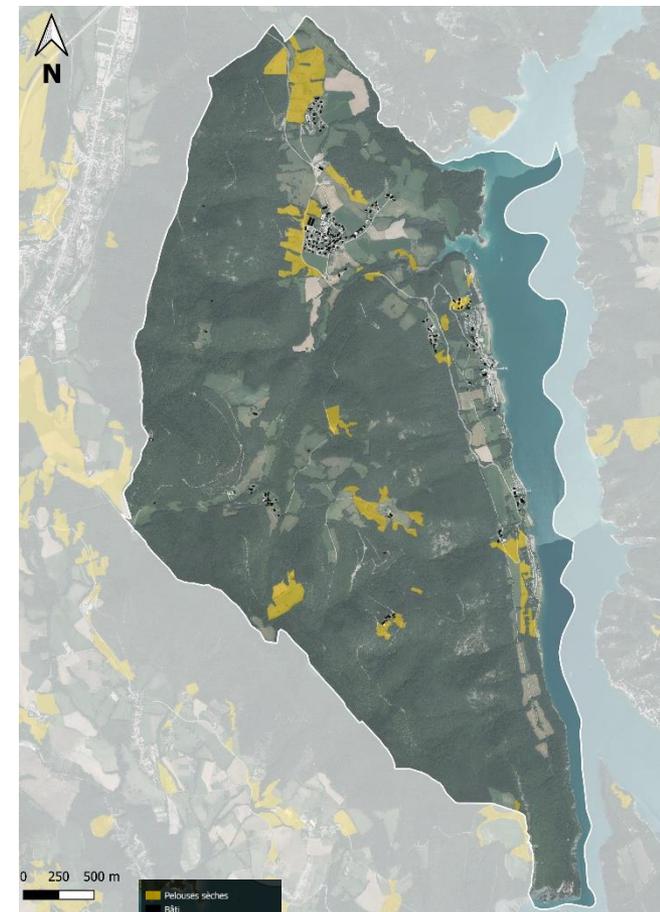
L'ANALYSE ÉCOLOGIQUE

- Des **pelouses sèches** identifiées par l'inventaire AVENIR de l'Isère. Elles sont principalement présentes en pied de versant surplombant le village de Treffort et le hameau de Garcinière
- Ces habitats sont favorables au développement d'une faune et d'une flore souvent diversifiées et patrimoniales
- Ces habitats sont en régression et/ou menacés par la déprise agricole et les changements de pratique



Trame verte et bleue
Commune de Treffort

Réalisation : C. Lassalle - Août 2022
Sources : DREAL Rhône-Alpes / Fond ortho Google



Pelouses sèches
Commune de Treffort

Réalisation : C. Lassalle - Août 2022
Sources : DREAL Rhône-Alpes / Fond ortho Google

- Une **Trame verte de qualité** et une commune très perméable aux déplacements des espèces
- Des secteurs de **corridors à préserver**
- Une urbanisation **concentrée au centre** ayant néanmoins **un effet relativement réduit** sur les fonctionnalités écologiques sur la commune



3- LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

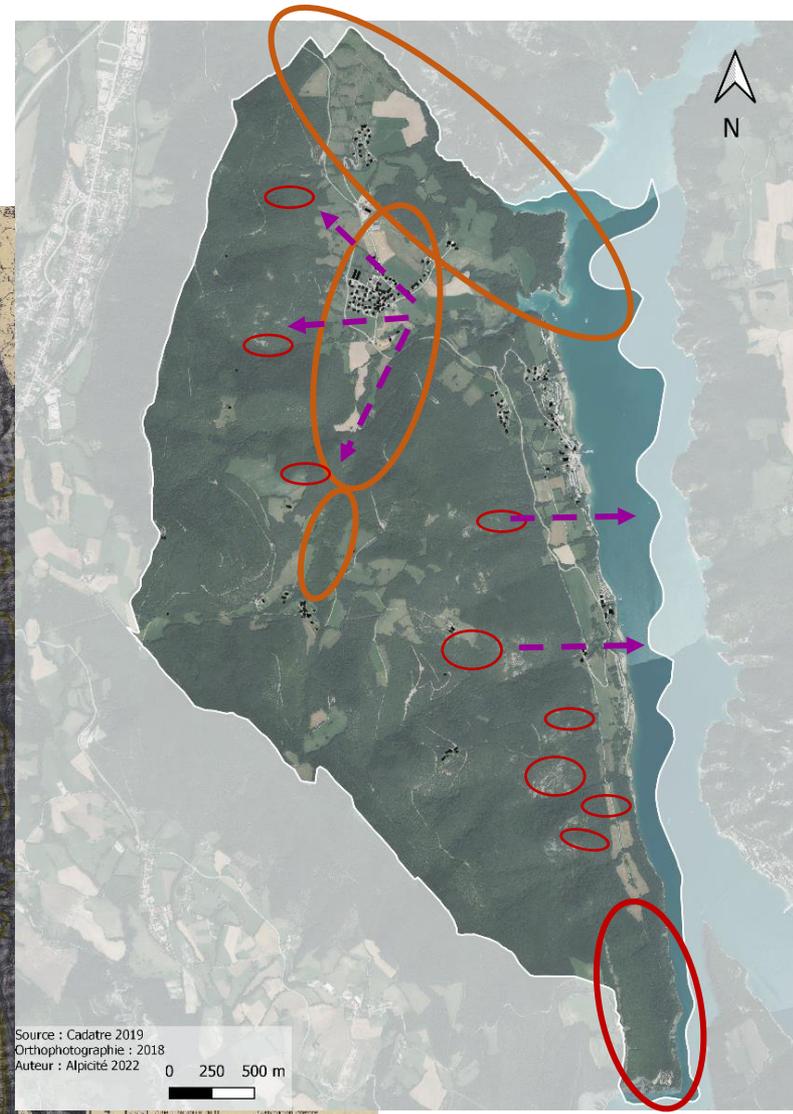
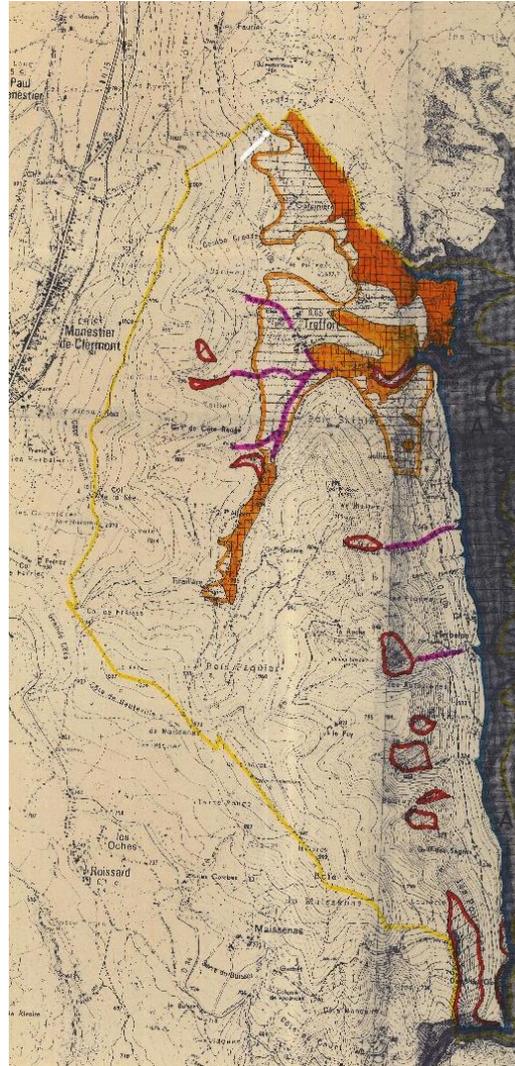
LES RISQUES NATURELS

Règles applicables:

- Zonage R111-3 applicable depuis 1976 et valant Servitude d'Utilité Publique

La commune est en particulier exposée aux risques suivants :

- Crues torrentielles ;
- Zones submersibles de fond de vallée;
- Zones inondables par ruissellement sur versant
- Les glissements de terrain ;
- Les avalanches et éboulements;



Source : Cadastre 2019
 Orthophotographie : 2018
 Auteur : Alpicité 2022
 0 250 500 m

ÉLÉMENTS DE TERRAIN	
51	Éléments de terrain
52	Éléments de terrain
53	Éléments de terrain
54	Éléments de terrain
55	Éléments de terrain
56	Éléments de terrain
57	Éléments de terrain
58	Éléments de terrain
59	Éléments de terrain
60	Éléments de terrain
61	Éléments de terrain
62	Éléments de terrain
63	Éléments de terrain
64	Éléments de terrain
65	Éléments de terrain
66	Éléments de terrain
67	Éléments de terrain
68	Éléments de terrain
69	Éléments de terrain
70	Éléments de terrain
71	Éléments de terrain
72	Éléments de terrain
73	Éléments de terrain
74	Éléments de terrain
75	Éléments de terrain
76	Éléments de terrain
77	Éléments de terrain
78	Éléments de terrain
79	Éléments de terrain
80	Éléments de terrain
81	Éléments de terrain
82	Éléments de terrain
83	Éléments de terrain
84	Éléments de terrain
85	Éléments de terrain
86	Éléments de terrain
87	Éléments de terrain
88	Éléments de terrain
89	Éléments de terrain
90	Éléments de terrain
91	Éléments de terrain
92	Éléments de terrain
93	Éléments de terrain
94	Éléments de terrain
95	Éléments de terrain
96	Éléments de terrain
97	Éléments de terrain
98	Éléments de terrain
99	Éléments de terrain
100	Éléments de terrain

RÉUNION PUBLIQUE N°1

9 DÉCEMBRE 2022



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Commune de Treffort

484 rue Principale
38650 Treffort
Tél : 04.76.34.05.68
Mail : mairie.treffort38@wanadoo.fr



SARL ALPICITE

05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr